

Éléments complémentaires d'information relatifs aux tableaux d'avancement de grade établis dans les catégories B et C au titre de l'année 2023

Informations détaillées

Conformément aux lignes directrices de gestion, le document ci-après présente les informations suivantes :

- nombre de promouvables statutaires par tableau d'avancement,
- nombre d'inscrits sur le tableau d'avancement,
- part des femmes et des hommes dans l'effectif des promouvables statutaires et dans l'effectif des promus.

Catégorie	Tableau d'avancement (grade de promotion des finances publiques)	Nombre de possibilités de promotion par TA	Nombre de promouvables statutaires (TA)	Nombre d'inscrits sur le TA	Part des femmes dans l'effectif des promouvables statutaires (TA)	Part des femmes dans l'effectif des agents promus (TA)	Part des hommes dans l'effectif des promouvables statutaires (TA)	Part des hommes dans l'effectif des agents promus (TA)
B	contrôleur principal	1 031	9 620	1 031	57,13%	76,53%	42,87%	23,47%
	contrôleur 1 ^{ère} classe	1 048	3 982	1 048	58,84%	58,97%	41,16%	41,03%
	géomètre principal	18	142	18	20,42%	22,22%	79,58%	77,78%
	géomètre	25	44	25	22,73%	24,00%	77,27%	76,00%
C	agent administratif principal de 1 ^{ère} classe	903	5 471	903	65,66%	66,33%	34,34%	33,67%
	agent administratif principal de 2 ^{ème} classe	24	63	8	79,36%	87,50%	20,64%	12,50%
	agent technique principal de 1 ^{ère} classe	58	352	58	14,49%	17,24%	85,51%	82,76%
	agent technique principal de 2 ^{ème} classe	20	37	7	13,51%	14,29%	86,49%	85,71%